

Élection de l'Orateur

tion du député de Stormont-Dundas (M. Lamoureux) au poste éminent d'Orateur. Déjà en 1968, j'avais signalé l'opportunité d'une telle nomination et je suis toujours d'avis que le choix du député de Stormont-Dundas comme Orateur est une heureuse initiative.

Le premier ministre (M. Trudeau) nous rappelait, il y a sept ans moins deux semaines, soit le 18 janvier 1966, que l'honorable député fut élu Orateur pour la première fois après avoir exercé pendant trois ans les fonctions d'Orateur adjoint. Le chef de l'opposition de l'époque, mon distingué collègue, le député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), signalait alors que dans l'exercice de ses fonctions d'Orateur adjoint, M. Lamoureux: ... avait accompli son devoir avec tact, avec sagesse, avec humour, et par-dessus tout, avec un sens d'impartialité auquel je suis très heureux de rendre hommage. Ces paroles du très honorable député de Prince-Albert, tout à fait justes alors, le sont assurément encore aujourd'hui. Au cours de sessions parfois longues et difficiles, le représentant de Stormont-Dundas a fait montre, comme Orateur, de qualités que nous avons tous appris à respecter et même à admirer.

[Français]

Le président de la Chambre a un rôle difficile et essentiel à jouer. Il est l'arbitre impartial des débats de la Chambre. Il est aussi le défenseur des droits et des privilèges des députés et, plus encore, du Parlement lui-même. C'est pour ces raisons, d'ailleurs, que la présidence de la Chambre réclame un homme dévoué, un homme respectueux des traditions parlementaires, un homme au service de la liberté.

[Traduction]

Je ne saurais laisser passer cette occasion sans redire que je suis bien persuadé que la Chambre doit avoir un Orateur permanent, et c'est ce que la Chambre elle-même souhaite. J'ai déjà insisté sur ce point, et je le ferai encore sans aucun doute. Je suis profondément convaincu que M. Lamoureux agira, comme par le passé, avec bon sens et indépendance d'esprit, dans la situation très spéciale que nous allons connaître ici, en particulier au cours des semaines à venir. C'est pourquoi, Monsieur, nous avons le plaisir et l'honneur d'appuyer la nomination faite par le très hon. premier ministre.

[Français]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur Fraser, c'est avec grand plaisir qu'au nom de mes collègues et de moi-même j'appuie la nomination de M. Lucien Lamoureux comme président de la Chambre.

[Traduction]

M. Fraser, chaque fois que j'entends chanter les louanges d'une personne présente, je comprends fort bien la gêne qu'elle doit éprouver. Je tiens simplement à dire que tous les membres du Nouveau parti démocratique ont appris non seulement à admirer et à respecter la façon dont M. Lamoureux a présidé nos délibérations, mais nous avons également appris à aimer sa personne ainsi que sa charmante femme, en particulier pour la dignité, l'humour et la décence dont ils ont fait preuve tous les deux, dans le cadre des travaux de la Chambre d'une part, et à l'extérieur, en remplissant leur rôle de chefs de la Chambre des communes, d'autre part.

Il me semble, M. Fraser, que M. Lamoureux pourra aborder sa tâche au Parlement d'un esprit serein. Notre Parlement se doit d'adopter un bon comportement. Il n'y aura pas de querelle, et personne ne cherchera à jouer à la politique.

[L'hon. M. Stanfield.]

Des voix: Oh! oh!

M. Lewis: Tous les députés veilleront à ce que le Parlement fonctionne sans heurts, de façon à rendre la vie de l'Orateur encore plus agréable, si possible, qu'elle l'a été au cours des deux dernières législatures. Nous accueillons cette nomination avec plaisir, car nous admirons profondément le titulaire et nous nous réjouissons de voir M. Lamoureux présider cette assemblée.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur Fraser, mes collègues et moi-même sommes très heureux de nous joindre au très honorable premier ministre (M. Trudeau), au chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), de même qu'à celui du Nouveau parti démocratique (M. Lewis), pour approuver la suggestion de nommer de nouveau l'honorable Lucien Lamoureux Orateur de la Chambre.

Vous aurez remarqué, monsieur Fraser, que depuis la dernière session nous avons changé d'endroit à la Chambre. Au fait, nous nous approchons de plus en plus du pouvoir.

Évidemment, il est de primordiale importance que l'Orateur soit très compétent, et nous savons tous que l'honorable Lucien Lamoureux l'a toujours été. Sans minimiser en aucune façon la valeur des Orateurs antérieurs que j'ai connus à la Chambre, soit une demi-douzaine au moins, je crois que l'honorable Lucien Lamoureux est probablement le plus compétent pour négocier des ententes et écouter les doléances des députés, de quelque parti qu'ils soient.

S'il est opportun de rappeler un ministre à l'ordre, l'Orateur n'hésite pas à le faire, et ce avec beaucoup d'impartialité. Ce n'est pas une fonction facile que celle de l'Orateur, qui doit tenter de rendre justice à l'ensemble des députés, mais M. Lamoureux s'en est toujours tiré avec un doigté remarquable. Il y a eu des accrochages, bien sûr, car nous sommes tous des êtres humains, et non pas des anges, pas plus d'ailleurs que l'Orateur lui-même. Seulement, il y a toujours possibilité d'entente et de compréhension, et je crois que l'Orateur de la Chambre, recourant à l'humour ou à un peu de rigidité, selon les besoins du moment, a tout de même rendu d'immenses services à la Chambre, cette institution démocratique canadienne qui permet aux députés d'exprimer la volonté de leurs électeurs.

Monsieur Fraser, nous sommes très heureux d'appuyer la proposition du très honorable premier ministre à l'effet que l'honorable Lucien Lamoureux soit de nouveau l'Orateur de la Chambre des communes.

[Traduction]

Le greffier de la Chambre déclare la motion adoptée, *namine contradictente*, et M. Lamoureux, député de Stormont-Dundas, dûment élu Orateur de la Chambre.

M. Lamoureux est conduit au fauteuil présidentiel par le très honorable P. E. Trudeau et l'honorable Robert L. Stanfield.

• (1100)

M. l'Orateur: Honorables députés, qu'il me soit permis de remercier la Chambre du grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Orateur.